



# Domaine A.-F. Gros S.A.

POMMARD, COTE-D'OR, FRANCE

www.af-gros.com

**Objet : Rupture de notre relation commerciale suite à manquement grave**

SARL QUINTESENCE

Monsieur Philippe Revenu

3 Rue du Meix Pelletier

21190 Puligny Montrachet

Pommard le 5 juin 2018,

Monsieur,

Nous déplorons de ne pouvoir entrer en contact avec vous malgré nos messages vous demandant de bien vouloir nous rappeler.

Nous rencontrons depuis plusieurs mois des problèmes dans l'exécution du contrat qui nous lie.

Votre société a décidé depuis quelques mois d'acheter nos vins afin de procéder à des groupages mais nous ne parvenons pas à recouvrer les factures qui nous sont dues et ce problème perdure.

Nous avons rencontré également des problèmes de recouvrement avec le client VINOBOAM (facture échue au 9/12/2017 et recouvrée en 2/2018 !) que vous nous avez présenté mais pour lequel nous avons été contraint de gérer le problème nous-même.

Ces manquements nous obligent à résilier unilatéralement le contrat d'agent commercial que nous avons signé le 7/7/2017. Cette résiliation ne donnera lieu à aucune indemnité compensatrice du fait des manquements graves de votre part ci-dessus évoqués.

Cette résiliation prendra effet 15 jours après la réception de la présente.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Madame PARENT-GROS

Directrice générale

**SAS DOMAINE AF GROS**  
5 Grande Rue - 21630 Pommard  
SIRET 383 967 346 00016  
T.V.A. FR 84 383 967 346